



La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Énergétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés, une veille technique et des retours d'expérience d'établissements de santé en Pays de la Loire.

Retrouvez également la totalité de notre **OFFRE DE SERVICE GLOBALE** !

[Offre de service globale](#)

BIENVENUE



Conseiller en Maitrise de l'Énergie de Mayenne - CME 53

Il était attendu ! Et bien, il arrive dans quelques jours !

Abdelhak LEBKA, le futur CME 53, va prendre son poste le **lundi 03 juin** prochain (remplaçant de Gustavo LEITE PINTO parti le 31/12/2023).

Vous êtes candidat au dispositif ETE ? N'hésitez pas à le contacter pour relancer votre accompagnement et notamment votre plan d'actions !

Vous n'êtes pas encore candidat au dispositif ETE ? N'hésitez pas à candidater au dispositif ETE pour bénéficier de l'accompagnement.

Laissez lui quand même quelques jours pour prendre ses marques, hein !

Contactez votre CME / Candidater au dispositif ETE

OFFRES D'EMPLOI



Chargé(e) de mission - Coopérations et financements en transition énergétique (H/F) - Lieu : Nantes (Création de poste)

👉 **Une super offre à pourvoir au sein de la coordination régionale du "Dispositif ETE" en santé en Pays de la Loire.**

L'offre d'emploi s'inscrit dans un contexte national et régional porteur en matière d'efficacité et transition énergétique, notamment pour le secteur de la Santé.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec les deux coordinateurs régionaux et les conseillers en maîtrise de l'énergie départementaux afin de

trouver les sources de financement les plus appropriées aux projets d'investissement liés à l'énergie des établissements de santé.

L'objectif de ce poste est de développer l'ingénierie qui permettra d'opérationnaliser le financement des projets de rénovation pour les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Pays de la Loire, pour la mise en oeuvre des travaux « moyens » et « lourds ».

En effet, le volet financier peut constituer un frein à la réalisation des projets de rénovation, par la diversité des dispositifs de soutiens et la méconnaissance des aides financières existantes.

⚡ A vos CV !

Candidatez !

RETOURS EXPÉRIENCE



Retour d'expérience en vidéo "Le CH Laval (53) a fait 17% d'économie d'énergie en 1 an"

Grâce au programme ACTEE, nous avons pu réaliser 5 vidéos "retour d'expérience" d'établissements accompagnés dans le cadre du dispositif ETE. Ce mois-ci, vous allez découvrir la démarche engagée par le CH de Laval ! **17% d'économies d'énergie « Chauffage » suite à plusieurs actions à faible investissement !!** Un très grand bravo à cet établissement pour son engagement ! [LIEN VIDEO](#)

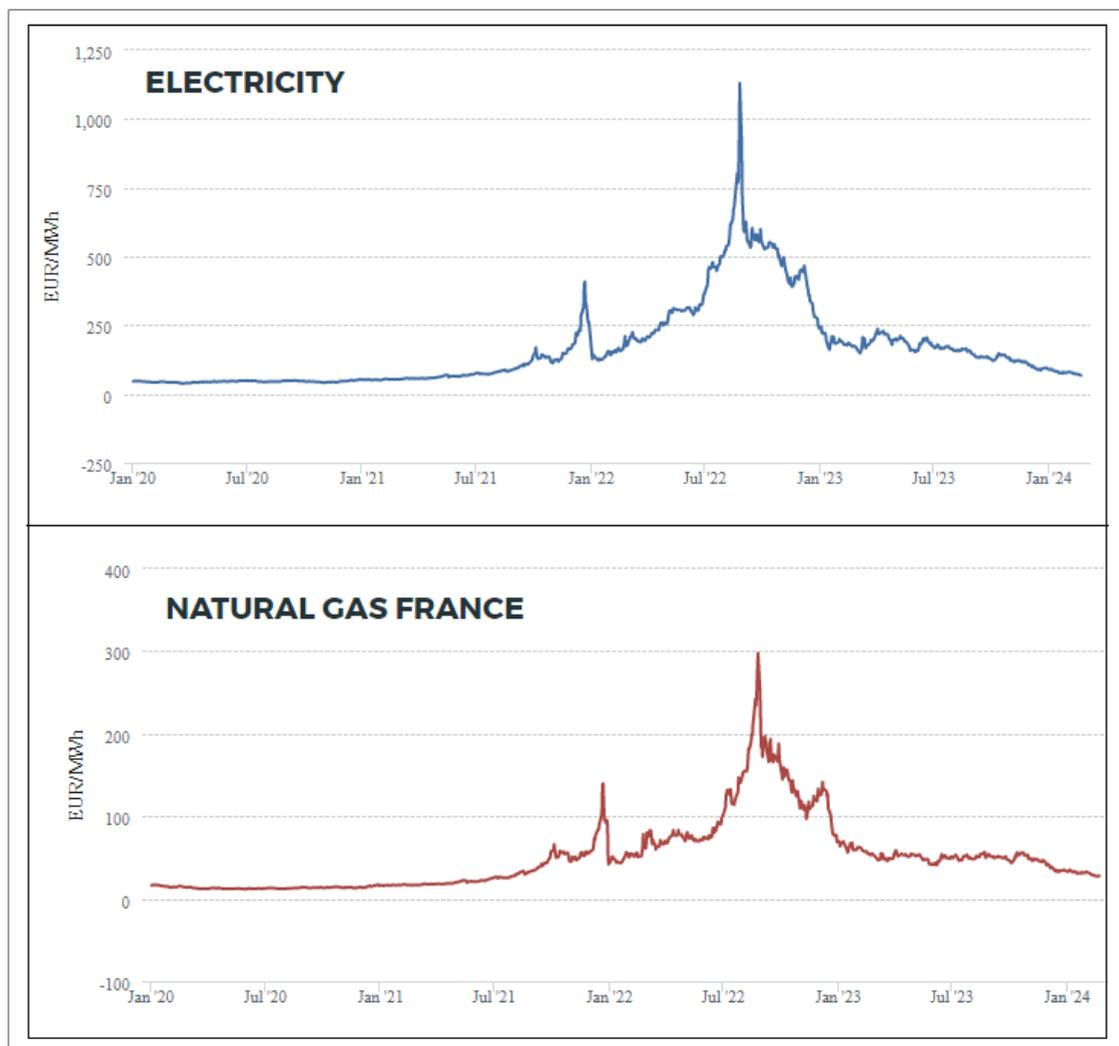
APPELS A PROJET & AIDES FINANCIÈRES



- AGENCE DE L'EAU : AAP Sobriété des usages (jusqu'au 30/06/24)
- RÉGION : AAP Rénovation exemplaire (jusqu'au 01/10/24)
- ADEME + RÉGION : AAP EnR & Réseau (jusqu'au 30/09/2024)
- ADEME (PV) : Arrêté tarifaire en vigueur et les conditions d'éligibilités
- ADEME (EnR - Hors PV) : Fonds Chaleur sur étude & investissement
- BANQUES DES TERRITOIRES - Dispositif "Intracting" en santé
- ÉTAT - Prolongation bonification CEE GTB (jusqu'au 30/06/24)
- ÉTAT - Prolongation du bouclier tarifaire jusqu'en 2024
- ÉTAT - Augmentation de la TICGN jusqu'en 2024
- BPI FRANCE : Diag' Eco Flux & Prêt Économies Énergies
- CEE : Liste des opérations éligibles – Secteur tertiaire
- ...

En savoir plus sur les aides financières & AAP "en cours"
(liste non exhaustive)

ACTUALITÉS



Diminution du coût de la molécule : Gaz & Électricité !

Après 2 ans de panique sur les marchés mondiaux de l'énergie, de nouveaux équilibres se sont trouvés pour compenser les flux de gaz russes. En conséquence, les bourses de l'électricité et du gaz retrouvent des niveaux de prix corrects, proches de ceux d'avant COVID !

De fait, la période est favorable pour acheter votre énergie, soit via une centrale d'achat, soit directement auprès d'un fournisseur. Dans tous les cas, demandez à votre interlocuteur une simulation budgétaire basée sur le cours du jour et comparé les par rapport à vos dépenses d'avant COVID.

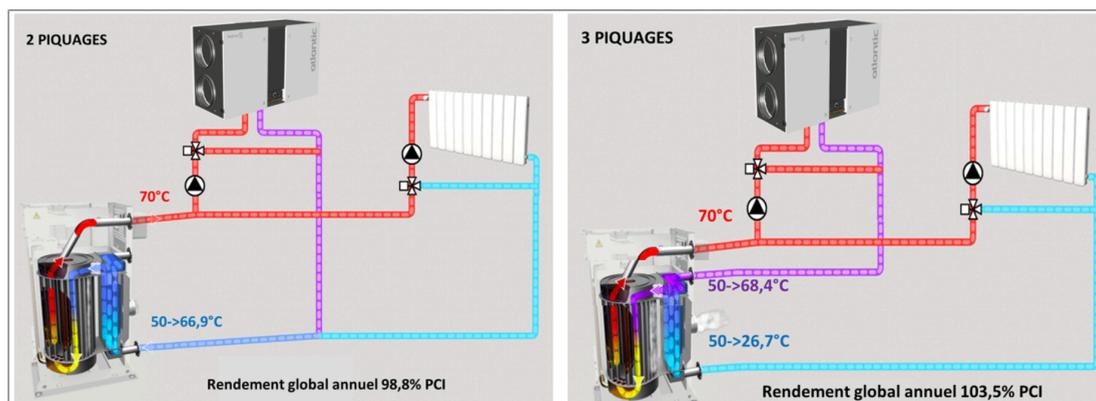
N'oubliez pas qu'il est toujours préférable d'acheter son énergie à l'approche des beaux jours qu'en fin d'année, où tout le monde est contraint et forcé de passer un contrat.

Vous ne connaissez pas le coût de votre énergie avant COVID ?

Dans ce cas, complétez le "[Suivi énergétique](#)" du "Dispositif ETE" !

Comment se faire accompagner pour acheter son énergie ?

L'onglet "[Achat d'énergie](#)" de la base documentaire ETE permet de vous donner quelques pistes ... !



XPAIR : Gagner en performance avec une chaudière 3 piquages qui alimente uniquement des circuits "chauffage" !

Aussi bien en neuf qu'en rénovation, aussi bien en résidentiel collectif qu'en tertiaire, la performance est désormais non seulement basée sur les économies d'énergie mais aussi sur la diminution des rejets de gaz à effet de serre.

Le contrôle de la performance n'est pas que théorique mais peut aller jusqu'au relevé des consommations aux compteurs comme exigé par le Décret Tertiaire.

Dans ce cas de figure, dès la phase conception, il est nécessaire de porter une attention particulière non seulement à la performance intrinsèque du générateur mais surtout à sa position hydraulique dans l'installation.

Sachez que - malheureusement - 80% des chaudières à condensation ne condense pas (ou très peu) !

En savoir plus ...



Blocs opératoires : Ça se débloque ... !

Dans la newsletter de septembre 2023 nous vous partagions un article "[Mise en veille : les blocs bloquent](#)" du média achat-logistique. Aujourd'hui, nous vous proposons le bilan d'un atelier "Ventilation des blocs" réalisé au CH de Tenon (APHP) qui montre la possibilité de mettre un "réduit" sur les systèmes de ventilation des blocs opératoires. Des économies incroyables à la clé ! Félicitations !

En savoir plus ...

OUTILS

La boîte à outils

DECRET BACS & BONIFICATION CEE, PASSEZ À LA GTB POUR SUIVRE VOS CONSOMMATIONS !

Le décret BACS

Qu'est ce que c'est ?

Le décret BACS (20 juillet 2020) pour « Building Automation & Control Systems » détermine les moyens permettant d'atteindre les objectifs de réduction de consommation fixés par le décret tertiaire.

Cette norme impose de mettre en place un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments, d'ici le 1er Janvier 2025 de type gestion technique du bâtiment (GTB) respectant la norme **EN ISO 52120-1** avec une classe de régulation A ou B.

Elle concerne tous les bâtiments tertiaires non résidentiels, pour lesquels le système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non à un système de ventilation, a une puissance nominale supérieure à 290 kW*.

*Sauf si leur propriétaire établit une étude démontrant que l'installation d'une GTB n'est pas réalisable avec un temps de retour inférieur à 6 ans.

Quels sont les objectifs du décret BACS ?

- Suivre, enregistrer et analyser les données de consommation énergétique
- Ajuster en temps réel la consommation des systèmes techniques en fonction des besoins
- Détecter et alerter les responsables d'exploitation des potentielles dérives de consommation, en amont des défauts de fonctionnement, afin d'éviter une surconsommation et des coûts de maintenance supplémentaires

Quelle échéance ?

1 janvier 2025

Outils et ressources

- Base documentaire : [ICI](#)
- Onglet « Réglementation » : [ICI](#)
- Onglet « GTB / GTC » : [ICI](#)
- Onglet « Aides financières » : [ICI](#)

Nos fiches "Boîte à outil" - **EN TOTALITÉ**

- 01 – Achat d'énergie dans un contexte tendu et volatil
- 02 – Décret tertiaire : Réussir les différentes étapes
- 03 – Optimiser contrat d'exploitation CVC + Fiche pédagogique & auto-évaluation
- 04 – Campagne de mesure des températures pour optimiser les réseaux chauffage
- 05 – Campagne de mesure des températures pour réduire inconfort estival
- 06 – Décret BACS (GTC/GTB) & Bonification CEE
- 07 – Énergies renouvelables (EnR) & Aides associées (Fonds Chaleur)
- 08 – Synthèse des aides financières
- 09 – Faire un état des lieux des ces équipements et le zoning associé
- 10 – Commissionnement énergétique
- 11 – Inconfort estival : Solutions passives et semi-passives
- 12 – Optimisation des équipements en cuisine collective
- 13 – Se doter de son « Conseiller Énergie » en interne
- 14 – Déployer une campagne de sensibilisation efficace
- 15 – Mettre en place une plate-forme de management de l'énergie
- 16 – Projet investissement : Bien le gérer et points de vigilance + Offre de service
- 17 – Réduire ses consommations d'eau
- 18 – Offre de service « Efficience & Développement Durable (EDD) » de la MAPES
- NEW** 19 – Réduction de la TVA : Quels taux pour quels travaux ?

Télécharger nos fiches "Boite à outils"

Nos outils "indispensables" - **CLIQUEZ POUR DÉCOUVRIR**

1 / Parcours énergie :

Mettre en place une démarche structurée d'efficacité énergétique !

2 / Suivi énergétique :

Suivre, analyser et optimiser ses consommations d'une manière simple et efficace !

3 / État des lieux & Zoning :

Pour connaître vos équipements et les usages des zones associées !

4 / Plan d'actions & "Quick-Wins" : **NEW VERSION .V9**

Des actions simples par poste énergétique pour réduire fortement vos consommations !

5 / Base documentaire :

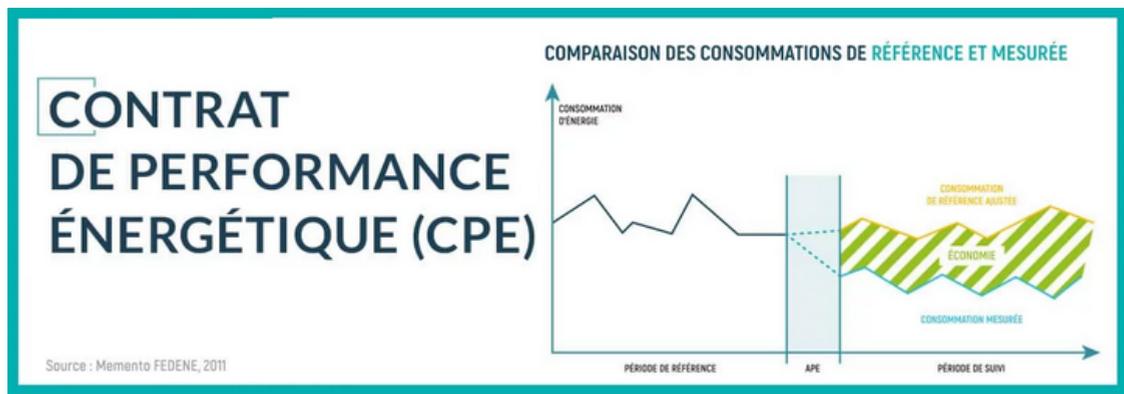
Donner de l'autonomie aux établissements en centralisant des informations utiles !

6 / Webinaires :

Des thématiques techniques traitées par des experts pour enlever les idées reçues !

7 / Sensibilisation :

Déployer une campagne de sensibilisation structurée grâce au guide pratique des 15 écogestes et des 5 posters pédagogiques.



CPE - Dans quels cas est-il pertinent ? Comment bien le suivre en interne ? Comment le "challenger" ?

Le "Dispositif ETE" en collaboration avec GREENFLEX, vous propose un webinaire le **jeudi 23 mai 2024 de 11h00 à 12h00**.

Objectifs :

A l'issue de ce webinaire vous aurez toutes les clefs pour comprendre l'intérêt d'une pré-étude CPE, savoir si il est opportun (en fonction de vos besoins et ressources interne) de se "lancer" dans ce type de contrat mais aussi de savoir "challenger" votre prestataire chaque année.

Programme :

- ✓ Introduction + Présentation du "Dispositif ETE" en santé en PdL
- ✓ Définition "structurée" : CPE vs Contrat exploitation avec "Intéressement"
- ✓ Intérêt (ou non) d'appliquer d'un CPE ? (fonctionnement via "logigramme")
- ✓ Synthèse de la campagne des 3 études d'opportunité CPE en santé
- ✓ Outils
- ✓ Échanges & Questions / Réponses

Ce webinaire est accessible à tous les profils (direction, maintenance, conseiller énergie) pas besoin d'être un expert pour comprendre les enjeux que nous allons vous présenter !

▶ Attention non-accessible aux professionnels ▶

[Inscription](#)



CERTIVEA - Webinaire "Comment intégrer la rénovation en santé ?"
Vendredi 17 mai de 11h00 à 12h30

Le webinaire proposé par CERTIVEA réunira plusieurs acteurs majeurs du secteur pour un échange sur les enjeux, les stratégies mises en oeuvre et les solutions qui peuvent aider les acteurs à réussir la rénovation de leurs bâtiments de Santé.

👉 Pour vous inscrire : <https://lnkd.in/gGYA54r8>

- **Table ronde** : Quelles stratégies pour maintenir et développer la performance de votre parc immobilier Santé ?
- **Retours d'expériences** : Atouts de la certification/labellisation pour la construction et la rénovation des bâtiments de santé
- **Solutions de certification / labellisation** : Construction, exploitation, rénovation des bâtiments de Santé



Carrefour international du bois (Parc des expositions - Nantes)
Mardi 28 mai à 15h00 : « Bois et hygiène en milieu hospitalier »

Le bois présente à priori de nombreux atouts pour être mis en œuvre en aménagements des établissements médico-sociaux. En agissant sur la biophilie, le confort, il participe à une perception positive des espaces par les usagers. Le retour d'expérience de l'ESEAN, hôpital pour enfants réalisé en 2010 à Nantes est riche d'enseignements à ce sujet. Cependant la surface poreuse du bois est généralement présentée comme inappropriée dans des environnements sensibles aux infections microbiennes.

La recherche menée par le consortium ESB, Université de Nantes, CHU d'Angers, CHU Nantes, Oniris, Your research-Bio Scientific, notamment avec Le projet Bois H2, étudie les interactions entre le bois et les microorganismes. Il s'agit de caractériser les effets chimiques (extractifs) et physiques (structure) du bois contre les agents pathogènes et de démontrer l'activité antimicrobienne du bois.

En attendant : Base documentaire ETE : [Bois, Biosourcés & Filière verte](#)

Badges & Inscription



Série de webinaires ANAP : "Faites des économies sur vos travaux"

Sessions au choix : 16/05 à 13h00 ou 13/06 à 13h00

Participez au webinaire organisé avec la CNSA, pour en savoir plus sur le dispositif fiscal qui permet d'appliquer une TVA à 5,5% pour vos travaux.

 **Toutes les clés pour comprendre** et bénéficier de la TVA à taux réduit.

 **Retour d'expérience** du GCSMS des EHPAD publics du Val-de-Marne.

Pour en savoir plus : [Fiche boîte à outil : Réduction de la TVA : Quels taux pour quels travaux ?](#)

Inscription



Série de webinaires ANAP : "Tout savoir sur le cadre réglementaire !"

8 webinaires pour tout savoir sur le cadre juridique des principales réglementations Développement durable ! Déchets, restauration, énergie, mobilité... : Chaque RDV sera l'occasion de faire un focus réglementaire et de s'inspirer de retours d'expérience concrets d'établissement !

- 16 mai de 09h à 10h : Gestion des parkings
- 30 mai de 09h à 10h : Réduction des déchets plastiques
- 13 juin de 09h à 10h : Verdissement de la flotte automobile

Programme & Inscription

Retrouvez nos événements & journées régionales

DISPOSITIF ETE : Contexte & Candidature

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote "PENSEE" en mobilisant les acteurs du territoire et l'intégration de **CME** sur chaque département. Fin 2022, l'AMI **ANAP/DGOS/CNSA** vient renforcer ce dispositif avec le réseau des **CTEES** en région Pays de la Loire.

L'objectif est d'accompagner les établissements sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) à structurer une démarche d'efficacité énergétique simple avec des actions rapides pour générer des économies d'énergie efficaces.

La **MAPES** assure la **coordination régionale du Dispositif ETE** (réseau CME + CTEES) en santé en Pays de la Loire.

Pour information, le Dispositif ETE a pris fin au 31/12/2023. Actuellement, nous débutons / préparons le nouveau **Dispositif ETE 2** qui s'étalera sur la période du 01/01/2024 au 31/09/2026 !

Synthèse "Dispositif ETE" : Quel bilan chiffré pouvons-nous faire des 2,5 ans d'accompagnement ? 20 slides et/ou 20 minutes



Candidater au dispositif ETE



Pour plus d'information contactez :
ete@mapes-pdl.fr



Copyright © 2021 Mapes. Tous droits réservés.
Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages
[Désabonnez-vous ici](#).
www.mapes-pdl.fr

